



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33690

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la possible suppression, dans le cadre des projets de réforme de la classe de seconde, de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre en tant que discipline obligatoire. Cet enseignement revêt en effet une grande importance dans un contexte marqué par l'indispensable prise en compte par chaque citoyen des enjeux liés à l'environnement, à la santé, ainsi qu'à la gestion de l'eau, des ressources énergétiques et alimentaires. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33690

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2008, page 9159

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475